

PAR COURRIEL ET EN MAINS PROPRES

Le 22 mars 2012

Me Véronique Dubois
Secrétaire - Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3693-2009 Demande relative au renouvellement du mécanisme incitatif à l'amélioration à la performance de Gaz Métro – phase 2

DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS DU ROEE COUVRANT LES SÉANCES DE TRAVAIL DU 14/10/2011, DU 03/11/2011 ET DU 23/11/2011

ND : 1001-054

Chère consœur,

La présente lettre et le chiffrier Excel (incluant l'affidavit de M. Bertrand Schepper) constituent, à l'invitation de Gaz Métro, une demande de paiement de frais relative à la participation de M. Patrick Hébert, analyste pour le ROEE, aux séances de travail du 14/10/2011, du 03/11/2011 et du 23/11/2011, sur l'établissement d'un indicateur de performance « approvisionnement gazier » pour le dossier mentionné en rubrique.

Dans sa décision *D-2010-116 p. 29 paragraphe 87*, la Régie recommandait ces séances de travail, car elle « considérait qu'un nouvel incitatif devait être envisagé pour optimiser en début d'année les outils de transport et d'équilibrage en fonction du coût global de fourniture, transport et d'équilibrage ».

Le montant journalier réclamé par le ROEE correspond au barème fixé au *Guide de paiement des frais* de la Régie de l'énergie.

.../2

Espérant le tout conforme, veuillez accepter, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE



par Franklin S. Gertler, avocat

FSG/na

p.j.

cc: (courriel seulement)

Me Hugo Sigouin-Plasse, Gaz Métro

Dossiers Réglementaires, Gaz Métro

M. Bertrand Schepper, IRIS

M. Patrick Hébert, IRIS